

## LES AIDES À L'ÉCOLE

Déduction aux impôts des frais de garde jusqu'aux 6 ans de l'enfant.

### Aides de l'établissement :

- Les remises familles nombreuses
- 25% à partir du 3ème enfant
- 50% à partir du 4ème enfant
- Les aides exceptionnelles scolarité et/ou restauration sont attribuées selon les revenus de la famille.
- Les aides internes à l'établissement font l'objet d'une demande écrite à envoyer par courrier ou mail.

## LES AIDES AU COLLÈGE

### Aides publiques :

- Fond social collégien
- Fond social cantine
- Aide restauration régionale
- Bourse de collège

### Aides de l'établissement :

- Les remises familles nombreuses
- 25% à partir du 3ème enfant
- 50% à partir du 4ème enfant
- Les aides exceptionnelles scolarité et/ou restauration sont attribuées selon les revenus de la famille et sont reversées en décembre sur le compte des familles qui en font la demande.
- Les aides internes à l'établissement font l'objet d'une demande écrite à envoyer par courrier ou mail.

## TARIFS ÉCOLE NOTRE DAME DE LA TRINITÉ

### Scolarité :

Contribution des familles : **455,00€** soit 45,50€/mois sur 10 mois  
Forfait activités famille (sorties, spectacles, sport...) : **30,00€**

**+ Forfait activités pris en charge par l'APEL : 14,00€**

Nous y ajoutons un pack fournitures. Le coût peut être variable selon les niveaux.

### Périscolaire matin et/ou soir :

Décompte à la minute de présence effective : **0,08€**

Goûter fourni à chaque enfant : **0,62€**

Une pénalité de retard est appliquée si les horaires de fin de journée sont dépassés.

Pénalité de retard après 18h30 : **10,00€** pour le premier quart d'heure Pénalité

pour pénalité pour absence malgré inscription : **5,00€**

Pénalité pour présence sans inscription : **5,00€**

### Restauration :

Coût d'un repas (encadrement du midi et déjeuner) : **5,25€**

Vous avez le choix entre trois régimes pour votre enfant (demi-pensionnaire complet, partiel ou externe).

## TARIFS COLLÈGE ST HERMELAND

### Scolarité :

Contribution des familles : **640,00€** soit 64,00€/mois sur 10 mois

Agenda/carnet de correspondance (fourni par le collège) : **6,50€** Proposition d'un pack fournitures par l'intermédiaire d'un prestataire choisi (coût variable selon les niveaux).

Location casier individuel (cadenas compris) : **14,00€ / partagé : 7,00€**

**En cas de perte ou détérioration, un nouveau cadenas sera facturé (6,50€).**

Les élèves de sixième disposent d'une classe dans laquelle un casier est déjà attribué.

### Restauration :

Coût d'un repas (encadrement du midi et déjeuner) : **6,15€**

Vous avez le choix entre trois régimes pour votre jeune (demi-pensionnaire complet, partiel ou externe).

Une carte scolaire est donnée aux élèves en début d'année.

Celle-ci sert de carte d'identité et de badge pour la restauration.

**En cas de perte ou détérioration, une nouvelle carte sera facturée (5,00€).**